

RAPPORT 2023-2024 DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FONDATION CARREFOUR DE LA MISÉRICORDE 24 SEPTEMBRE 2024

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur dévouement tout au long de l'année. Un merci spécial à Robert Saumur qui a quitté le CA de la Fondation mais a accepté de continuer à mettre à jour notre site web. Robert est maintenant impliqué au niveau de l'organisation du souper de homards. Je remercie particulièrement Bernard Morissette qui se retire comme administrateur au sein du CA de la Fondation après une contribution de 18 années. Non seulement la Fondation te remercie mais la Carrefour a pu bénéficier de ta généreuse présence et ton appui. Nous avons enfin recruté deux nouveaux membres pour siéger au CA. Monsieur Denis Girouard et Madame Chloé Bourgeois-Collin se sont joints à l'équipe. Nous sommes donc six administrateurs au sein de notre organisation. Mais trois autres postes restent toujours vacants.

Notre tournoi de golf annuel s'est tenu le 14 juin 2023 mais sur un parcours de golf différent, soit le Club de golf Tecumseh, sans président(e) d'honneur. Les 32 joueurs ont bien aimé ce changement d'emplacement et tous les participants ont surtout apprécié le repas, un excellent méchoui. Nous avons amassé un peu plus de 11 000 \$ en profit, ce qui est un franc succès compte tenu du contexte économique et que nous n'avions pas d'item pour un encan.

Les reçus aux joueurs et participants au souper du tournoi ont été inclus avec l'envoi de notre carte de Noël en décembre 2023. En effet, nous avons dû changer le format du reçu pour se conformer aux exigences gouvernementales. Nous avons encore ajouté une lettre de sollicitation de dons. Nous avons pu amasser 600 \$. Bravo à toute l'équipe du CA d'avoir sollicité leur entourage.

Le site web a continué d'être mis à jour avec des informations ponctuelles sur le tournoi de golf 2023, les photos et une visibilité pour nos commanditaires, ainsi que les formulaires de dons et d'inscription au tournoi 2024.

Le gouvernement du Québec a promulgué la Loi 25 en septembre 2022. Cette loi, officiellement connue sous le nom de la **Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé**, a eu un impact sur notre organisme parce que nous devons protéger les renseignements personnels de nos joueurs et nos participants au tournoi de golf annuel. Pour se conformer d'ici septembre 2023, nous avons dû faire l'achat d'un ordinateur et d'un disque externe dédié à la collecte des données personnelles et ajouter de l'information sur notre site web identifiant la personne responsable de la protection de ces données. Nous devons développer une procédure pour répondre aux demandes éventuelles de personnes qui soupçonneraient une divulgation de leurs données personnelles à la suite de nos activités.

Je remercie Jacques Sabourin, président du conseil d'administration de la Corporation du Carrefour. Jacques assiste maintenant aux réunions du CA de la Fondation et une meilleure communication est ainsi assurée entre les deux corporations.

Je remercie particulièrement Julie Gagnon, directrice adjointe du Carrefour, pour son soutien et sa participation aux rencontres du CA de la Fondation tout en remplaçant la directrice générale, Nancy McMillan, qui a dû faire face à des défis de santé importants et occupe le poste de présidente du conseil d'administration de la Famille internationale de la Miséricorde. Bravo à toutes les intervenantes qui donnent des services aux mamans et à leurs enfants.

RAPPORT 2023-2024 DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FONDATION CARREFOUR DE LA MISÉRICORDE
24 SEPTEMBRE 2024

Je remercie Liliane Lefebvre qui a encore animé l'atelier de création « Les mères créatives » et les mamans qui ont consenti à ce que leurs œuvres illustrent notre carte de Noël 2023. Une innovation pour cette année dans le design et la présentation des œuvres signées par nos mamans participantes. Le format grande carte précédemment utilisé a été choisi.

Voici un résumé des projets réalisés par le Carrefour grâce au soutien financier de la Fondation : contribution aux camps de jour et aux camps d'été, contribution au Fonds d'urgence pour les familles et à l'achat de denrées pour les cuisines collectives, coûts d'entretien des véhicules, aide ponctuelle à certaines bénéficiaires des services au Carrefour.

Il reste beaucoup de travail pour organiser et alimenter notre base de données des coordonnées de nos donateurs individuels et de nos commanditaires. Nous continuerons d'être en phase transitoire pour un certain nombre d'années encore, compte tenu de notre obligation à se conformer aux exigences de la Loi 25.

Les défis restent nombreux pour la Fondation si nous voulons assurer le financement des services du Carrefour, considérant le retrait planifié des sommes versées par la Congrégation des Sœurs de la Miséricorde d'ici 2027. Le recrutement de nouveaux administrateurs et d'organiseurs d'événements est encore difficile. Je suis persuadée que nous trouverons des pistes pour mieux faire connaître le Carrefour et les services offerts aux cheffes de famille monoparentales et à leurs enfants dans le secteur du vieux Gatineau, augmenter le nombre d'activités de collecte de fonds, et attirer des donateurs influents. Les services offerts par le Carrefour sont uniques et essentiels.



Claudette Dalpé, présidente